

**Lundi 10 Juin 2024 à 10h00**

## **OPERA de MARSEILLE**

### **Concours Basse 2 : 1 poste**

Programme du concours :

Les candidats retenus après la pré-sélection sur curriculum vitae et lettre de motivation devront se présenter le jour du concours devant un jury composé du Maire (ou de son représentant), du Directeur de l'Opéra, du Chef de Choeur, d'une personnalité extérieure, ainsi que de quatre représentants issus du cadre choral.

Les épreuves du concours sont les suivantes :

*(Les airs lyriques devant être chantés par coeur, dans la tonalité et la langue originales. Un des 2 airs devant, obligatoirement, être en français, et l'autre en langue étrangère).*

**1er tour** = *(si pré-sélectionné pour participer au concours)*

- air libre au choix du candidat (maximum 5 minutes)
- suivi d'un premier vote du jury.

**2ème tour** = *(si vous êtes retenu après le 1er tour)*

- air devant faire partir de la liste (ci-jointe) d'airs imposés
- 2 extraits lyriques imposés à présenter par coeur le jour du concours :
  - \* "Les Pêcheurs de Perles" de Bizet : "Sur la grève.."
  - \* "Die Zauberflöte" de Mozart : "Choeur des Prêtres"
- déchiffrage à vue
- suivi d'un deuxième vote du jury.

**3ème tour** = *(si vous êtes retenu après le 2ème tour)*

Le jury s'entretiendra avec les candidats retenus.

Au besoin, le jury pourra demander une épreuve de vocalises.

- suivi d'un troisième vote du jury